



Candidater en Belgique

Comment rechercher une offre d'emploi ?

Il existe plusieurs canaux de recherche sur le marché visible de l'emploi.

LES JOBBOARDS PUBLICS :

Ils sont au nombre de trois.

> France Travail



Emploi store - filtre « Belgique frontalière » :

<https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi>

> Les Services publics de l'emploi belge :

www.actiris.be, www.forem.be, www.adg.be, www.vdab.be

Liste des métiers en pénurie, les offres d'emploi qui y sont liées et les filières de formation possible en Wallonie :

<https://www.leforem.be/citoyens/metiers-penurie.html>

> EURES



<https://europa.eu/eures>



LES JOBBOARDS PRIVÉS :

Il existe différents moteurs de recherche d'emplois privés en Belgique. Parmi les plus connus, vous pouvez utiliser (liste non exhaustive) :

www.monster.be

www.jobat.be

www.stepstone.be

www.optioncarriere.be

<https://be.indeed.be>

Vous pouvez également consulter les moteurs de recherche en tapant « offre d'emploi Belgique » sur des sites tels que www.google.be « emploi » ou encore jooble, Neuvoo, Myjob.be, BeMyJob.

Les agences d'intérim peuvent vous fournir des emplois temporaires, CDD ou CDI. Federgon représente une grande partie d'entre elles : www.federgon.be

Les agences de recrutement sont également accessibles à toutes les personnes voulant travailler en Belgique. La liste des principaux cabinets peut être consultée sur l'annuaire en ligne www.pagesdor.be

LES CANDIDATURES SPONTANÉES

Elles ne sont pas à négliger. Elles peuvent vous donner certaines opportunités professionnelles dans la mesure où les recruteurs vont piocher dans leur base de CV disponible !

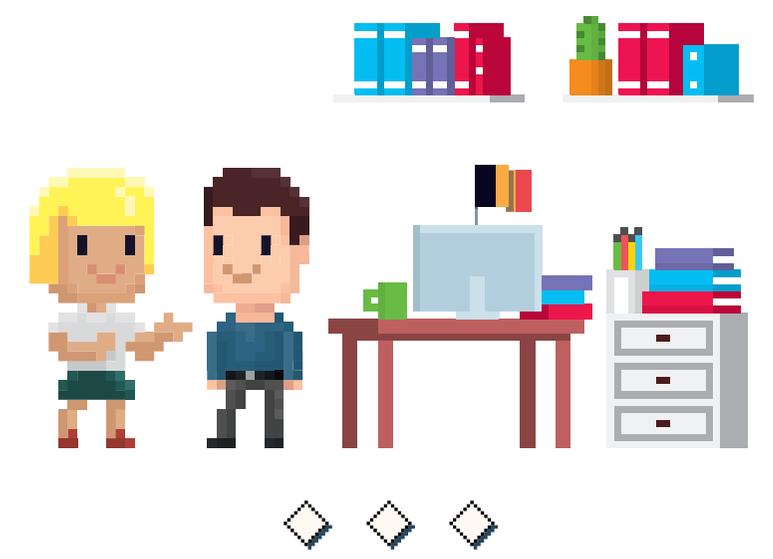
Pour pouvoir cibler les entreprises belges en fonction d'une zone géographique et d'un secteur d'activité déterminé, utilisez les pages professionnelles belges www.kompass.be

VOUS ÊTES CONVOQUÉ À UN ENTRETIEN ?

Félicitations ! Si l'entreprise vous contacte, c'est que votre profil intéresse. Vous avez déjà fait une grosse partie du chemin.

Quelques derniers conseils :

- ayez une tenue vestimentaire adaptée le jour de l'entretien,
- venez en avance et anticipez les conditions de transports,
- prenez un CV et vos références professionnelles le jour J,
- n'hésitez pas à vous renseigner sur l'entreprise via les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn par exemple) ou par de la presse spécialisée,
- montrez une nouvelle fois votre intérêt pour l'offre,
- n'hésitez pas à demander quand vous aurez un retour après l'entretien.



EURES est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne avec l'objectif de favoriser la libre circulation et la mobilité dans l'Espace économique européen.
<https://ec.europa.eu/eures>



Conduite du projet et rédaction CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est
11, Rue Claude Chappe
57070 Metz Technopôle
Tél. : +33 (0)3 87 20 40 91
contact@frontaliers-grandest.eu
<https://frontaliers-grandest.eu>



Dépôt légal
ISBN : 978-2-38432-034-9
EAN : 9782384320349
Janvier 2024

Avec le soutien financier de la Région Grand Est et de la Commission européenne



Cofinancé par l'Union européenne

* synchroni studio-synchro.fr 2024



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne.

Cette fiche est cofinancée par l'Union européenne et la Région Grand Est. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Région Grand Est. Ni l'Union européenne, ni la Région Grand Est ne peuvent en être tenues pour responsables.



Cofinancé par l'Union européenne



Pour tout approfondissement ou toute question particulière, n'hésitez pas à contacter notre service juridique à l'adresse : juridique@frontaliers-grandest.eu.

Toutes les informations contenues dans cette fiche ont uniquement une portée générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique.

Elles ont une valeur informative et ne peuvent donc être considérées comme des documents faisant juridiquement foi.

Elles ne créent dès lors aucun droit ou obligation autre que ceux qui découlent des textes juridiques nationaux légalement adoptés et publiés ; seuls ces derniers font foi.

Les informations communiquées n'engagent pas la responsabilité du CRD EURES/Frontaliers Grand Est et de ses financeurs.

Bien que notre objectif soit de diffuser des informations actualisées et exactes, nous ne pouvons en garantir le résultat, les sujets traités faisant l'objet de modifications légales et réglementaires fréquentes.

Toute reproduction / impression intégrale ou partielle de ce document sans l'autorisation de Frontaliers Grand Est est strictement interdite.

Quelques informations importantes

La Belgique est un État fédéral avec Bruxelles comme capitale. Le pays est découpé en 3 régions et 3 communautés culturelles et possède 3 langues officielles.

La **Wallonie** a une grande tradition industrielle avec la présence d'industries métallurgiques situées dans le bassin industriel entre Liège et Charleroi, à côté de nombreuses petites entreprises. La Région enregistre une spécialisation très prononcée dans l'industrie pharmaceutique mais aussi des compétences dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Le secteur des services est important (éducation, santé, administration).

La **Région de Bruxelles-Capitale** est le premier bassin d'emploi du pays. La Région bruxelloise est renommée pour ses activités de services (**finances** et assurance) ainsi que ses administrations publiques. Bruxelles a accentué son caractère cosmopolite, avec une concentration importante d'étrangers communautaires et extracommunautaires.

La **Flandre** est spécialisée dans les activités logistiques, le commerce et la construction, ainsi que l'industrie de la pétrochimie. La Région attire beaucoup d'investisseurs étrangers.

En **Communauté germanophone de Belgique**, le secteur agricole et l'artisanat recherchent de la main-d'œuvre, ainsi que le domaine bancaire et les assurances.

À titre de résident français, vous pouvez considérer la Belgique comme une opportunité professionnelle en parallèle de vos recherches sur le territoire français. Le droit européen vous protège en matière de retraite : dès lors que vous travaillez un an dans un pays européen, vous aurez le droit à une retraite de ce pays. Aucune cotisation n'est perdue. Vous pouvez envisager la Belgique à court, moyen ou long terme. Qu'il s'agisse d'une candidature en Belgique ou en France, vous devez être organisé dans votre recherche d'emploi.

Puis-je travailler en Belgique ?

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, vous pouvez travailler en Belgique sans avoir besoin d'un permis ou autorisation de travail.

En revanche, si vous êtes ressortissant de pays tiers, vous devez :

- obtenir un permis B de travail si vous venez travailler pour moins de 90 jours,
- obtenir un permis unique de travail si vous souhaitez travailler et séjourner en Belgique plus de 90 jours.

Vous ne pouvez pas travailler en Belgique avec votre autorisation de travail française !

Veillez à bien respecter toutes les étapes pour obtenir un visa d'entrée sur le territoire belge, ainsi que l'autorisation de travail. Celle-ci doit être sollicitée par l'employeur avant le début de l'emploi auprès du service public de l'emploi régional auquel il est soumis (Bruxelles, la Flandre ou la Wallonie).

Pour ne pas laisser passer les opportunités, préparez, avant votre recherche d'emploi en Belgique, les documents nécessaires pour l'obtention d'un titre de séjour. Vous pouvez les retrouver sur notre site www.frontaliers-grandest.eu.

Les risques

Si vous travaillez en Belgique sans autorisation de travail, vos cotisations sociales pour votre future retraite, vos droits à la couverture maladie ou encore à un éventuel chômage seront perdus. En cas d'accident de travail, vous rencontrerez des difficultés de prise en charge.

Votre candidature en Belgique

Chaque communauté linguistique/région possède ses particularités/sa langue, il est donc important de sélectionner une région.

D'une manière générale, respectez les modalités de candidature déterminées par l'employeur (candidature par courrier, par internet, etc.).

Votre CV

Les recruteurs reçoivent des centaines de CV pour une seule offre d'emploi.

Face à cette avalanche de candidatures, ils ne prendront que **quelques minutes** pour lire le vôtre. Votre CV doit devenir votre carte de visite par excellence pour taper dans l'œil des recruteurs.

En Belgique il est recommandé comme en France de bâtir son CV sur une page. Il doit être néanmoins précis et permettre de mettre en avant vos compétences et votre parcours.

Pour une présentation optimum, vous devez :

- donner un titre à votre CV, en indiquant l'intitulé du poste recherché,
- faire figurer le nom, prénom, adresse, mail et contact téléphonique, avec indicatif du pays,
- mentionner le permis de conduire (permis B français),
- **mentionner** vos diplômes en renseignant éventuellement sur l'équivalence en Belgique,
- réaliser un CV anti-chronologique (du plus récent au plus ancien) et mentionner votre expérience professionnelle.

Concentrez-vous sur le plus important et adaptez votre présentation aux différents postes auxquels vous postulez et aux compétences requises. Mettez en évidence tout ce que vous avez appris de manière autodidacte ou lors d'une formation et ayant un rapport avec la fonction pour laquelle vous postulez.

Il est important de miser sur la sobriété, bannir les mensonges et éviter les fautes d'orthographe.



SUR LA FORME DU CV

Aucune forme particulière n'est imposée. Il est en général conseillé de faire figurer une colonne sur la gauche avec les informations importantes, et un bloc sur la droite avec le texte et le descriptif des expériences et compétences.

La photo n'est pas obligatoire. Mais elle peut permettre au recruteur ayant reçu le candidat de se remémorer l'entretien. Dans tous les cas, il faut choisir un cliché professionnel.

Vérifiez si votre interlocuteur est francophone ou néerlandophone. En cas de doute, envoyez votre candidature en anglais.

Veillez à ce que votre CV soit harmonisé en police d'écriture.

Envoyez votre CV de préférence en format PDF en donnant un titre au fichier (par ex. CV.nom.prénom.pdf).

Utilisez une adresse email réservée pour votre recherche d'emploi et vos contacts professionnels. En effet, le risque d'utiliser une adresse mail générique est que vos candidatures soient noyées dans vos mails quotidiens. **Optez pour une adresse unique pour vos candidatures.**

Renoncez aux adresses mail fantaisistes : une simple adresse format « prénom.nom@hôtebergeur.fr/com » sera parfaite.

Créez-vous une rubrique « Compétences ». Elle permettra au recruteur de voir au premier coup d'œil si vous avez les compétences nécessaires pour l'emploi sur lequel vous vous positionnez.

Lesquelles mentionner ? : **Regardez** tout simplement les compétences mentionnées dans l'offre de l'emploi ! Vous les avez ? Inscrivez-les !

Votre niveau de langue sur votre CV

Il est important de faire apparaître clairement votre niveau de langue sur votre CV.

Vous devez cependant bannir absolument :

- les mentions « lu, écrit, parlé »
- les présentations avec curseur.

Afin qu'un recruteur puisse déterminer votre niveau de langue, vous devez utiliser le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Ce cadre détermine votre niveau avec un classement qui va de A1 à C2.

Vous souhaitez faire évaluer votre niveau de langue ? France Travail peut vous proposer une évaluation linguistique gratuite via la plateforme ELAO. Parlez-en à votre conseiller.

Si vous ne respectez pas le cadre européen, votre CV risque de ne pas être retenu par un recruteur.

Pire, une intelligence artificielle qui pourrait préanalyser votre profil écartera votre CV avant même qu'il arrive chez le recruteur, car vos compétences linguistiques ne seront pas clairement établies !

Quelles langues sont pratiquées en Belgique ?

La Belgique possède 3 langues officielles : le français, le néerlandais et l'allemand. La connaissance de plusieurs langues est un atout, et il est donc important de mettre en avant ses compétences linguistiques en tant que candidat étranger.

Pour certains postes, dans le secteur privé en Wallonie notamment, la connaissance d'une langue étrangère autre que le français n'est pas primordiale. Pour des emplois à qualification élevée à Bruxelles, **elles font partie** des exigences pour le poste proposé.

L'anglais : l'anglais reste une langue incontournable, surtout à Bruxelles. Dans l'IT et l'ingénierie, un bon anglais technique est demandé. Dans le tourisme, la communication, en marketing et dans le commerce, un bon niveau d'anglais est attendu.

Le néerlandais : il est demandé en Flandre, mais aussi dans en Région bruxelloise. La langue est pratiquée dans certains domaines en relation avec la clientèle, comme la vente, la sécurité et l'administration publique.

L'allemand : il est parlé dans la Communauté germanophone de Belgique. L'Allemagne est un des principaux partenaires économiques de la Belgique. La connaissance de l'allemand est donc importante dans les relations commerciales extérieures, et en Flandre.

➤ Pour améliorer votre niveau en langues sur place ou avant votre départ, vous pouvez en parler avec votre conseiller France Travail, ou contacter une école de langue ou une chambre de commerce.

APPRENDRE UNE LANGUE AUTREMENT :

Les cours en ligne (allemand, anglais, néerlandais) : en téléchargeant une application sur le smartphone (ex. Babbel, Duolingo, Speeko), il est possible d'apprendre par soi-même, dans les transports ou chez soi.

Les applications **d'échanges linguistiques** : elles permettent de discuter (en anglais ou en allemand) avec une personne native d'un autre pays. Elles sont très nombreuses, comme Tandem, Preply, HelloTalk, Bilingua.

➤ Les tests et diplômes permettant de justifier d'un niveau en langues :

En anglais : TOIEC, TOEFL, IELTS, C1 Advanced

En allemand : Goethe Zertifikat, TestDaf

En néerlandais : Nederlands als Ureemde Taal (CNaVT)

La lettre de motivation

La lettre de motivation doit faire partie de votre dossier de candidature. Vous devrez montrer votre motivation à votre futur recruteur pour le poste sur lequel vous vous positionnez.

Les points **fort** de votre lettre de motivation doivent être les suivants :

- votre présentation,
- vos points communs entre votre expérience et le poste,
- l'intérêt pour l'entreprise de vous recruter,
- vos motivations et votre disponibilité.

Si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec votre conseiller France Travail qui pourra vous prescrire un atelier « Travailler sa lettre de motivation ».

La lettre de motivation (Motivationsschreiben) doit être rédigée en allemand.

VOTRE CV ET VOTRE LETTRE DE MOTIVATION SONT PRÊTS ? QUELQUES DERNIÈRES VÉRIFICATIONS :

« **Google-isez** » votre nom.



Vous devez vérifier quels seront les premiers résultats qu'un recruteur pourra trouver sur vous en tapant votre nom et prénom sur un moteur de recherche.

Si vos réseaux sociaux privés apparaissent (Facebook, Instagram, etc.), pensez à verrouiller votre contenu !

Pensez à vérifier également votre répondeur téléphonique !

Ce dernier pourra être le premier contact de votre futur recruteur. Prévoyez un message sobre, évitez les messages d'accueil humoristiques pendant votre période de recherche d'emploi.

Soyez prêt pour des pré-entretiens téléphoniques.

Avant de vous faire venir sur place, un recruteur pourra vous appeler à n'importe quel moment, notamment pour tester votre niveau de langue de manière spontanée. Soyez prêt !